

Association VECAM

Rapport financier

Exercice 2014

Contents

1 – Présentation des résultats d'exploitation.....	2
2 – Présentation du bilan	2
3 - conclusion.....	3

1 – Présentation des résultats d'exploitation

Le volume global financier est de 32519 €, contre 22 028 € en 2013.

En produits, l'exploitation passe de 10162 € à 30 905€.

L'activité entraînant le recours à des financements avait été particulièrement faible en 2013. Elle remonte en 2014, lié essentiellement à la seconde phase du projet réseaux citoyens et à la poursuite de Remix The Commons.

En revanche le résultat net d'exploitation qui était déficitaire en 2013 (- 11 866€) revient quasiment à l'équilibre en 2014 avec – 1614€.

La structure des recettes est la suivante :

- subvention : 30 131€ qui correspondent aux subventions reçues pour Remix The commons (du FFI via Communautaire) et pour le projet réseaux citoyens du CRIDF..
- Autres produits (cotisations) 330€

Les charges d'exploitation (35 519€) se composent uniquement d'achats et charges :

- 28 817 en prestations de service, qui correspondent aux prestations effectuées Gazibo
 - pour Remix The Commons
 - pour la seconde phase du projet Réseaux citoyens.
 - pour l'administration de l'association
- 1920 de frais d'honoraires pour le cabinet Praxor ;
- 934 € de frais de mission, en règlement du voyage d'Alain Ambrosi à Communautaire pour la conférence de Berlin en 2010 qui était resté en souffrance et 250€ de frais de déplacement aux per diem de la conférence de Berlin en 2013 (pris en charge par le budget Remix The Commons – Communautaire).
- le solde étant affecté à des petits frais divers.

Le résultat d'exploitation ne rend pas totalement compte de la dernière phase du projet Réseaux Citoyens (Mur Mitoyen) dont les éléments financiers apparaîtront dans l'exercice 2015.

2 – Présentation du bilan

Le bilan présente toujours un solde positif de 31 344€.

L'actif était de 32 958€, desquels ont été soustraits les 1 614€ de déficit d'exploitation.

L'association dispose d'une réserve de 28 667€. Une partie de cette somme doit être provisionnée pour les frais de fonctionnement 2015, l'association n'envisageant aucune ressource de fonctionnement hors des cotisations, toutes les subventions étant intégralement affectées à des projets.

3 - conclusion

Les projets engagés sur le cycle 2013/2014 s'achèvent avec cet exercice, à l'exception du solde du projet réseaux citoyens qui sera versé en 2015.

Les réserves permettent à l'association de poursuivre son activité.

Une partie de ces réserves devra être consacré à la refonte du site Web de l'association, une somme de 5000€ est prévue à cette fin.

De même l'identité visuelle de l'association doit être repensée, en amont du site Web, et une somme de 1000€ doit être réservée.

Ce qui porte potentiellement les réserves de l'association à environ 25k€.

La trésorière attire l'association sur le fait les réserves qui ont permis à l'association de porter les charges de fonctionnement *a minima* diminuent de façon lente mais régulière et appelle à ce que toute recherche de financements pour des projets intègrent des charges de fonctionnement.

A terme, la question récurrente du projet de l'association ne peut s'envisager sans prendre en compte cette dimension financière.

Claire Brossaud, Trésorière

Signature :